

Sommaire

Fonctionnaires

Issa Coulibaly veut aider à la prise de décision

Le Mandat - vendredi 13 décembre 2019

L'annuaire statistique 2016-2017 remis au Premier ministre, hier

L'Inter - vendredi 13 décembre 2019

Un annuaire statistique disponible

Le Rassemblement - vendredi 13 décembre 2019

Société

La centrale Dignité veut consolider ses acquis

L'Inter - samedi 14 décembre 2019

Politique

Les opérateurs économiques satisfaits des actions du gouvernement

Fraternité Matin - samedi 14 décembre 2019

Soro prépare son retour depuis l'Europe

Soir Info - samedi 14 décembre 2019

Une passerelle créée entre des hommes d'affaires ivoiriens et turcs

Le Matin - samedi 14 décembre 2019

Conjoncture économique et sociale

Le gouvernement signe un nouvel accord de partenariat avec le groupe pharmaceutique

Le Matin - samedi 14 décembre 2019

Les investissements directs étrangers ont augmenté de 52,2% en 2018

Fraternité Matin - samedi 14 décembre 2019

509 centres d'enrôlement seront ouverts sur l'ensemble du pays

Soir Info - samedi 14 décembre 2019



Recrutements, dépenses, Sanctions disciplinaires... / Le 2ème annuaire statistique présenté au Premier ministre

Issa Coulibaly veut aider à la prise de décision



Les décideurs pourront s'appuyer sur l'annuaire statistique pour analyser l'évolution des effectifs des agents, les flux d'entrées et de sorties. (Ph : DR)

Après la première édition de l'annuaire statistique qui a été éditée et diffusée en février 2017, le ministre de la Fonction Publique, Général Issa Coulibaly, a procédé à la présentation de la seconde édition de ce document actualisé des données statistiques de son ministère au Premier ministre. En l'absence du locataire de la Primature, l'honneur est revenu à la ministre Nialé Kaba de le réceptionner au nom du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. C'était hier à l'auditorium de la Primature. Selon le ministre Issa Coulibaly, l'annuaire statistique est un outil à la gouvernance et à la prise de décision en matière de gestion efficiente des fonctionnaires et agents de l'Etat. «L'annuaire est un outil de gouvernance et de communication, permettant une prise de décision éclairée en ce qui concerne les recrutements à la Fonction publique, les effectifs des fonctionnaires et agents de l'Etat, les dépenses liées au personnel, la formation du personnel, les distinctions, les sanctions disciplinaires, ainsi que la modernisation de l'Administration», a-t-il expliqué. Soulignant, par ailleurs, que cet instrument sur lequel les décideurs pourront s'appuyer pour analyser notamment, l'évolution des effectifs des agents dans tous les secteurs de l'Administration publique, les flux d'entrées et de sorties de la Fonction publique, ainsi que les dépenses des personnels civils de l'Etat, aborde de nombreuses thématiques et fait un focus sur la situation particulière du Ministère de la Fonction publique. Après avoir présenté ce document à la représentante du Premier ministre, Dr Alima Kamara, Directeur de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation dont le département a produit ledit document, a fait des recommandations. A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers, celle-ci a demandé d'appuyer la production statistique pour les éditions prochaines; d'Aider

au renforcement de capacités des différents agents en statistique; de doter la Direction en charge des statistiques de logiciels de statistique adéquats (SPSS, STATA14, CS-PRO, etc.). Puis à l'endroit du Gouvernement, d'Accorder une ligne budgétaire dédiée à la production statistique et enfin accélérer la mise en œuvre du Système Statistique National (SSN). La représentante du Premier ministre, Nialé Kaba, qui s'est montrée réceptive à ses doléances a encouragé son collègue Issa Coulibaly. Pour elle, la Fonction publique étant l'un des piliers de l'émergence de la Côte d'Ivoire, il a exhorté celui-ci à poursuivre ses efforts et les innovations pour une administration moderne et modèle. En outre, elle a plaidé que cet annuaire soit vulgarisé dans tout le pays. Mieux, qu'il soit en ligne, en vue de ne pas causer du tort à ceux qui ne l'auront pas en papier (physique).

G DE GNAMIEN

Le général Issa Coulibaly, ministre de Fonction publique, a remis hier jeudi 12 décembre 2019, à l'auditorium de la Primature, la 2e édition de l'annuaire statistique 2016-2017 du ministère de la Fonction publique a été officiellement remis au Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly.

L'annuaire statistique 2016-2017 remis au Premier ministre, hier



La ministre Nialé Kaba a réceptionné, pour le compte du Premier ministre, l'annuaire statistique des mains du ministre Issa Coulibaly (Ph. F.S.)

Le général Issa Coulibaly, ministre de Fonction publique, a remis hier jeudi 12 décembre 2019, à l'auditorium de la Primature, la 2e édition de l'annuaire statistique 2016-2017 du ministère de la Fonction publique a été officiellement remis au Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. C'est la ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba, représentant le chef du gouvernement ivoirien, qui a réceptionné le document. L'annuaire statistique, faut-il l'indiquer, est un outil de gouvernance et de communication permettant une prise de décision, en ce qui concerne les recrutements à la Fonction publique, les dépenses liées au personnel, la formation du personnel, les distinctions, les sanctions disciplinaires, ainsi que la modernisation de l'administration. Selon le ministre de la Fonction publique, ce document d'informations techniques vise à fournir annuellement aux décideurs et aux usagers des services publics des données chiffrées sur les résultats des activités et des statistiques officielles utiles à l'analyse, à la formulation et à la prise de décisions éclairées et pragmatiques. «L'annuaire statistique 2016-2017 expose, sur la période, les données relatives aux flux d'entrée et de sortie de la Fonction publique, aux dépenses liées à la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat, et offre, conséquemment, une meilleure visibilité des activités de

mes services. Il permet ainsi aux décideurs, aux partenaires sociaux, aux partenaires techniques et aux usagers du service public de saisir, de façon objective et précise, l'évolution des effectifs des fonctionnaires et agents de l'Etat dans tous les compartiments de l'administration, d'apprécier le niveau de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national, et de mesurer les efforts financiers consentis pour bâtir un service public au cœur du progrès social et au centre des actions pour l'émergence de notre pays», a expliqué le général Issa Coulibaly. Ces données, a-t-il ajouté, fournissent aux décideurs les opportunités de projection sur l'évolution des effectifs et des charges annuelles subséquentes, en même temps qu'elles permettent de prendre des mesures d'anticipation sur les risques potentiels considérés. C'est pourquoi, le ministre Issa Coulibaly a exhorté les acteurs de la décision publique, les partenaires sociaux et techniques, les citoyens et les usagers à se l'approprier effectivement pour en faire un usage qui consolide la convergence des intérêts au profit d'une administration performante. A sa suite, la ministre Nialé Kaba, au nom du Premier ministre, a salué le ministre de la Fonction Publique, pour sa ténacité à mener à bien cette initiative, pour la valorisation du capital hu-main et la conduite des axes d'efficacité de l'administration. «Nul n'ignore aujourd'hui la place de choix et le rôle crucial que jouent les statistiques dans les orientations stratégiques et les prises de décision dans la vie d'une nation. La production permanente de données statistiques contribue efficacement à améliorer la transparence dans la gestion des projets/programmes, et la responsabilité en matière d'élaboration et de conduite de politiques publiques et de stratégies de développement. Leur prise en compte régulière sert de baromètre aux gouvernants en leur permettant de mesurer les progrès réalisés dans les actions engagées», a-t-elle affirmé. Nialé Kaba a souhaité que les informations contenues dans cet annuaire soient vulgarisées à travers toute la Côte d'Ivoire. Notons que le docteur Alima Ka-mara, directrice de la Planification, des statistiques et de l'évaluation au ministère de la Fonction publique, a fait une présentation détaillée de l'annuaire statistique.

FRANCK SOUHONE

Pour faciliter la prise de décision en ce qui concerne le recrutement, la répartition et la formation des fonctionnaires, le ministère de la Fonction publique a élaboré l'annuaire statistique 2016-2017 qui a été présenté, hier jeudi 12 décembre 2019, à la Primature.

Un annuaire statistique disponible



Kaba Nialé, ministre du Plan et du Développement (3ème à p. de la dte) a félicité son collègue de la Fonction publique Issa Coulibaly (à l'extrême droite)

Pour faciliter la prise de décision en ce qui concerne le recrutement, la répartition et la formation des fonctionnaires, le ministère de la Fonction publique a élaboré l'annuaire statistique 2016-2017 qui a été présenté, hier jeudi 12 décembre 2019, à la Primature.

Comment établir une traçabilité fiable des recrutements de nouveaux fonctionnaires dans l'administration publique? Comment apprécier les engagements du gouvernement pour la re-dynamisation de l'administration publique ivoirienne? Pour répondre à ces problématiques, le ministère de la Fonction publique a élaboré l'annuaire statistique des années 2016 et 2017. C'est un instrument de stockage, de données chiffrées, de gestion financière, logistique humaine et administrative de la Fonction publique. Représentant le Premier ministre, la ministre du Plan et du développement, Kaba Nialé, a félicité le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, pour la conduite des axes de modernisation de la Fonction publique. "J'apprécie fortement que vous ayez réussi à faire de cet annuaire, un outil que vous produisez avec régularité chaque année", s'est-elle réjouie. Aussi a-t-elle ajouté le rôle que jouent les statistiques dans les orientations stratégiques et la prise de décision dans la vie d'une nation. "La production permanente de données contribue efficacement à améliorer la transparence des projets et programmes et la responsabilité en matière d'élaboration et la conduite de politique publique et de stratégies de

développement", a-t-elle souligné. Elle a, par ailleurs, suggéré que cet annuaire soit en version numérique pour les personnes n'ayant pas le document physique. "Je voudrais que les informations contenues dans ce document soient vulgarisées à travers toute la Côte d'Ivoire", a-t-elle souhaité. Tout en invitant les acteurs à s'approprier l'annuaire. "J'appelle tous les techniciens qui ont œuvré à l'élaboration de ce document de prêter une attention singulière aux suggestions pour améliorer les prochaines éditions", a-t-elle recommandé. Pour sa part, le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a montré le rôle joué par cet outil afin d'amener la Fonction publique à la performance. "L'annuaire statistique a généralement pour objet de fournir annuellement aux décideurs et aux agents du service public des données chiffrées sur les résultats des activités et des statistiques utiles à l'analyse, à la formulation et à la prise de décisions éclairées et pragmatiques", a-t-il indiqué. Selon lui, cet instrument permettra de mieux connaître les flux d'entrées et de sorties, ainsi que les dépenses des personnels civils de l'Etat. "Il permet ainsi aux décideurs, aux partenaires sociaux et techniques de saisir de façon objective et précise l'évolution de l'effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat dans tous les compartiments de l'administration, d'apprécier le niveau de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national. Et mesurer les efforts financiers pour bâtir un service public efficient au cœur de l'action pour l'émergence de notre pays", a-t-il révélé. Ces données, poursuit-il, permettront de prendre des mesures par anticipation sur les risques. Alima Kamara, directrice de la planification, des statistiques et de l'évaluation a, quant à elle, présenté le document. Selon elle, l'élaboration de la deuxième édition de l'annuaire statistique du ministère de la Fonction Publique a été une tâche particulièrement ardue qui a mobilisé toutes les compétences techniques des différentes directions et structures qui composent le ministère. Faut-il le souligner, l'annuaire statistique 2016-2017 est un document de 44 pages qui met en exergue les effectifs des fonctionnaires et agents de l'Etat, les dépenses liées au personnel, la formation du personnel, les distinctions et les sanctions disciplinaires.

MAHI SANOGO

AUTONOMISATION SYNDICALE / Les membres de la centrale syndicale de la Confédération ivoirienne des syndicats libres (Cisl)-Dignité sont en congrès du 12 au 14 décembre 2019 à Bingerville.

La centrale Dignité veut consolider ses acquis



Le ministre Jean Claude Kouassi (au centre) a salué le travail abattu de Cisl-Dignité aux côtés des travailleurs de Côte d'Ivoire

train de gagner son pari de hisser notre pays au rang de pays émergent. « De cette dynamique positive, les Ivoiriens et ivoiriennes attendent un quotidien et des lendemains sûrement meilleurs. Ayant saisi les attentes des ivoiriens, le gouvernement du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly montre au quotidien, sa détermination à agir vite et bien. C'est-à-dire à réaliser les réformes indispensables à l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos populations», a conclu M. Jean Claude Kouassi.

L. BEUGRE

Les membres de la centrale syndicale de la Confédération ivoirienne des syndicats libres (Cisl)-Dignité sont en congrès du 12 au 14 décembre 2019 à Bingerville. Thème de ces assises qui réunissent tous les délégués venus des quatre coins du pays: «Cils-Dignité face aux défis de l'autonomisation financières de la consolidation de son leadership». Dago Elie, président de cette organisation, a précisé que les actes posés par ses devanciers et les efforts des partenaires internationaux, ont renforcé le leadership de l'organisation. « C'est cette œuvre que nous poursuivons. D'ailleurs, cela nous a permis de remporter un certain nombre de batailles dont, la revalorisation du Smig. C'est ce leadership que nous voulons entretenir autour du thème de notre 5e congrès», a dit le président de la centrale Cils-Dignité. Jean Claude Kouassi, ministre des Mines et de la Géologie, représentant le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a salué la maturité de la Cisl-Dignité pour le travail abattu aux côtés des travailleurs de Côte d'Ivoire. «Que de Chemins parcouru en 31 ans 7 mois et de défis relevés. Vous faites honneur et aujourd'hui, Dignité fait partie des grandes centrales que compte la Côte d'Ivoire», a lancé le ministre des Mines et de la Géologie. Poursuivant, il a indiqué que la Côte d'Ivoire, sous l'impulsion du président Alassane Ouattara, est en



Dialogue public-privé / Les acteurs du secteur privé et des membres du gouvernement ont eu des échanges fructueux, hier, à la salle de conférences du ministère de l'Économie et des Finances.

Les opérateurs économiques satisfaits des actions du gouvernement

Dialogue État / Secteur privé ^{pa}

Le gouvernement et les opérateurs économiques s'accordent sur des actions à mener



• Le ministre de l'Économie et des Finances a présidé, hier, une importante réunion avec les faïtières des entreprises privées.

permettre à notre secteur privé national de jouer pleinement sa partition en tant que créateur de richesses et grand pourvoyeur d'emplois », a rassuré Adama Coulibaly. Qui avait à ses côtés le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté. Se prononçant sur les préoccupations exprimées par le secteur privé, le ministre en charge de l'Économie et des Finances a proposé une approche plus sectorielle pour accorder plus de temps dans l'examen des préoccupations et garantir une meilleure efficacité dans les solutions à proposer au gouvernement ivoirien.

EMELINE P AMANGOUA

Le Comité de concertation Etat/Secteur privé (Ccesp) a organisé, ce 13 décembre, à l'immeuble Siam sis au Plateau, une réunion de son Comité technique de concertation (Ctc). Cette rencontre, qui a réuni des représentants des ministères et du secteur privé, visait à situer les acteurs du dialogue public/ privé sur l'état d'avancement des préoccupations en traitement au Ccesp. Elle avait à son ordre du jour l'examen du dossier sur les mesures en faveur des Petites et moyennes entreprises (Pme) en Côte d'Ivoire. A cette occasion, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré, a d'emblée félicité les membres du gouvernement et ceux du Ccesp pour tout ce qui a été entrepris dans le cadre du dialogue permanent avec le secteur privé. « Les débats ont été toujours fructueux. Et nous saluons les mesures prises en faveur des Pme. Au niveau de la fiscalité, nous pouvons noter que des efforts considérables ont été faits. Il en est de même pour la dette intérieure, la commande publique et le financement du crédit envers les Pme. On note des points de satisfaction, par exemple l'application du délai de 90 jours pour le paiement des créances étatiques, l'exonération de la patente, etc. » s'est-il réjoui. Toutefois, selon Faman Touré, des préoccupations demeurent. « Il s'agit de la fiscalité des Pme au niveau de l'impôt synthétique. Nous observons que 10% retenus sur les marchés parviennent quelquefois très tard aux Pme, lors des paiements du Trésor public », a-t-il déploré. Face à ces préoccupations, le ministre de l'Économie et des Finances, par ailleurs président du Comité technique de concertation, Adama Coulibaly, a souligné que le gouvernement entend renforcer les bases du partenariat avec le secteur privé, en œuvrant pour un dialogue permanent axé sur la recherche de solutions consensuelles aux problématiques posées. « Il importe donc de créer les conditions les plus optimales en vue de

ANNONCÉ A ABIDJAN LE 22 DÉCEMBRE PROCHAIN / Ce n'est pas exactement un teasing, vu que l'annonce effective de son retour, le 22 décembre 2019, a été faite par Alain Lobognon, Vice-président du Mouvement pour la promotion des valeurs nouvelles en Côte d'Ivoire (Mvci).

Soro prépare son retour depuis l'Europe



Guillaume Soro devrait regagner Abidjan ce 22 décembre. (Ph.DR)

Ce n'est pas exactement un teasing, vu que l'annonce effective de son retour, le 22 décembre 2019, a été faite par Alain Lobognon, Vice-président du Mouvement pour la promotion des valeurs nouvelles en Côte d'Ivoire (Mvci). Toutefois, le président de Générations et peuples solidaires (Gps), Guillaume Soro, mobilise ses militants et les populations à coups de publications tweeter, en prélude à son retour sur les bords de la lagune Ébrié. Dans un tweet, publié le jeudi 12 décembre 2019, le candidat déclaré à la présidentielle de 2020 a, en effet, invité les populations et autres artistes musiciens à se joindre à la célébration de ce retour qu'il veut, visiblement, grandiose. « Le 22 décembre, les choses commencent à Abidjan i La fête commence! Nous allons mouler, c'est le boom national. Je demande à tous, jeunes, femmes, hommes de venir faire la fête. Je

demande aux artistes ivoiriens d'organiser le show! Nous allons nous trémousser, mouler joyeusement ! », a-t-il posté. Puis de confirmer : « Le 22 déc (décembre) irrésistible à Abj (Abidjan) ! J'ai commencé mon entraînement, les dernières roukaskas du coupé décalé et les pas de l'immortel Zougloou ! Artistes, inscrivez vous au No +22577777777. Venez on va logobi et danser. Les fêtes de fin d'année commencent le 22. On sera dans la place Toujours à travers son réseau social de prédilection, l'ancien président de l'Assemblée nationale a invité les équipes en charge de l'organisation de son accueil festif à en divulguer les détails, afin de permettre au plus grand nombre d'y prendre part. « Venez fêter le Gps. Venez célébrer la politique autrement. Je demande au comité d'organisation de communiquer étapes et itinéraires de la journée du 22 déc. Suivez et embarquez dans le Gps, vous arriverez a bon port l Le Gps, ça ment même pas l Hâte de retrouver ma dulcinée la CI (Côte d'Ivoire) », a-t-il exprimé. Hors de la Côte d'Ivoire depuis plusieurs mois, Guillaume Soro est annoncé à Abidjan le 22 décembre prochain.

ALASSANE SANOU



Construction, logement et urbanisme / Une délégation d'investisseurs venus de la Turquie, séjourne, depuis lundi 9 décembre 2019, sur les bords de la Lagune Ebrié.

Une passerelle créée entre des hommes d'affaires ivoiriens et turcs



La délégation turque conduite par l'ambassadrice Havva Yonca Gündüz Özçeri (à gauche), a visité des sites de logements sociaux, économiques et de standing.

la délégation le bien-fondé de la Cdmh pour les éventuels acquéreurs à faible revenu. Après des séries d'échanges, la délégation s'est dite satisfaite dans l'ensemble. Mais, elle souhaite pour ce type de projet avoir une garantie souveraine de l'Etat [pour éliminer le risque commercial]. Au terme de cette visite de travail riche en échanges, l'on retient que cette mission visait, d'une part, à créer des passerelles entre les hommes d'affaires ivoiriens et turcs, et d'autre part à partager les expériences avec les Turcs dans le cadre de la mise en place d'une agence chargée de l'habitat à l'image de Toki en Turquie. L'objectif final de toutes ses rencontres étant de trouver les voies et moyens pour faciliter l'accès des ménages les plus défavorisés aux logements sociaux.

Sercom: Cluc

Une délégation d'investisseurs venus de la Turquie, séjourne, depuis lundi 9 décembre 2019, sur les bords de la Lagune Ebrié. Conduite par l'ambassadrice de la République de Turquie en Côte d'Ivoire, Havva Yonca Gündüz Özçeri, la délégation a été reçue en audience par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné. Avec ses hôtes, le ministre a évoqué les questions de relations bilatérales entre les deux pays. Avec ses hôtes, le ministre a évoqué les questions de relations bilatérales entre les deux pays. Ils ont notamment parlé des stratégies à adopter pour accroître les capacités de production de logements en Côte d'Ivoire afin de résorber le déficit estimé à environ 40 000 logements par an. D'autres activités importantes étaient également au menu de cette visite de travail. La délégation turque a ainsi pu visiter la ville Songon, qui abrite des sites de constructions de logements sociaux, économiques et de standing dans le cadre du programme initié par le gouvernement ivoirien. Le directeur du Logement, Koalla Célestin, qui accompagnait les visiteurs turcs, a expliqué à ces derniers la spécificité des différents projets implantés sur le site et les prix des maisons. Ils ont, pour terminer, marqué un arrêt sur le terrain de 5 ha qui leur a été attribué pour la mise en oeuvre de leur projet de construction de logements. Cette seconde journée s'est terminée par une séance de travail avec le Cdmh. Le président du Comité de gestion, Fanny Siaka, a expliqué à

Traitement du cancer et des maladies virales / Le ministre de la Santé et l'Hygiène Publique, Eugène Aouélé Aka a signé le 13 décembre 2019 à Abidjan.

Le gouvernement signe un nouvel accord de partenariat avec le groupe pharmaceutique



Le premier ministre Amadou Gon au terme de la rencontre a posé avec les ministres et la délégation du groupe pharmaceutique Roche

Le ministre de la Santé et l'Hygiène Publique, Eugène Aouélé Aka a signé le 13 décembre 2019 à Abidjan, avec le président du conseil d'administration du groupe pharmaceutique Roche, Christoph Franz, un nouvel accord de partenariat pour la prise en charge médicale des patients à faible revenu et souffrant du cancer et des affections virales. Le coût financier de cet accord est de 86,452 milliards FCFA, soit 66,8 milliards FCFA pour le groupe Roche et 19,6 milliards FCFA pour la Côte d'Ivoire. Le ministre Aouélé Aka s'est réjoui de la signature de ce nouvel accord qui va accroître sur la période 2020-2024, la couverture de prise en charge pour un large éventail de produits pharmaceutiques et de pathologies, la réduction du coût des médicaments aux malades et l'augmentation des services additionnels. L'accord prévoit, pour plus de 2295 patients par an, d'avoir accès aux diagnostics et aux traitements de cancers, de l'hépatite B, de l'insuffisance rénale et de l'hémophilie A. Le nombre de personnes prises en charge peut augmenter jusqu'à 50 %, sans coût supplémentaire pour l'Etat de Côte d'Ivoire. L'autre gain de cet accord est la formation de plus de 40 oncologues grâce à des bourses offertes par le groupe Roche. La Côte d'Ivoire avait conclu un premier accord de cinq ans en décembre 2014 avec le groupe Roche. Il prévoyait la prise en charge de mille [1000] femmes atteintes de cancer de sein et trois mille (3000) patients souffrant de l'hépatite, avec une réduction du coût des médicaments de 60%

Source: La Primature

Attractivité du marché ivoirien / Après un solde global négatif un an plus tôt, les paiements extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés, en 2018, par un excédent de 284,6 milliards de F Cfa»...

Les investissements directs étrangers ont augmenté de 52,2% en 2018



Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly (au centre), a présidé la réunion du Comité technique de concertation avec les acteurs du secteur privé.

Après un solde global négatif un an plus tôt, les paiements extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés, en 2018, par un excédent de 284,6 milliards de F Cfa», a indiqué, hier, le directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), Chalouho Coulibaly, au siège national de l'institution bancaire à Abidjan-Plateau. C'était à l'occasion de la 4^e édition de la Journée de diffusion des comptes extérieurs de l'année. Un événement présidé par le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, en présence du directeur général du Trésor public, Jacques Assahoré, par ailleurs président du Comité de la balance des paiements, ainsi que de plusieurs acteurs du secteur privé et du monde diplomatique. Cette journée, organisée chaque année, vise à présenter à tous les acteurs économiques les principaux résultats des comptes extérieurs de la Côte d'Ivoire au titre de l'exercice écoulé. Les résultats ont été jugés satisfaisants par le ministre Adama Coulibaly, qui a souligné les efforts du Gouvernement. « Conscient de la nécessité de garantir l'équilibre interne et externe de notre économie, le Gouvernement ne ménage aucun effort, sur la base des résultats issus d'analyses des comptes macroéconomiques, pour envisager les mesures idoines visant la transformation accrue de nos matières premières, l'attractivité des capitaux étrangers par l'amélioration de l'environnement des affaires et la poursuite des réformes structurelles », s'est-il félicité. L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire connaît effectivement une nette amélioration. En atteste la progression des flux nets des Investissements directs étrangers (Ide), de 52,2%. La France pointe en tête des pays de provenance de ces Ide. La balance des paiements, rappelons-le, est un état statistique qui retrace, sous forme comptable, l'ensemble des échanges entre les résidents d'une économie et les non-résidents, au cours d'une période donnée (dans le cas

échéant, au cours d'une année). Elle permet d'évaluer l'insertion de l'économie dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres et de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde. En quelque sorte, elle représente le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur, donne un éclairage sur l'attractivité du pays en termes d'investissements directs étrangers et d'identifier les causes des déséquilibres macroéconomiques conjoncturels ou structurels, afin d'y apporter éventuellement des réponses appropriées. Pour calculer cette balance, les données sont collectées par la Bceao par le biais d'une enquête annuelle auprès de l'administration publique, des ambassades et d'un échantillon assez représentatif des entreprises exerçant dans divers secteurs d'activité. Pour cette édition, ce sont 800 entreprises qui ont été démarchées. Elles ont presque toutes répondu à l'enquête, avec un taux de participation record se situant à 93%, contre 89,9% en 2017. Le ministre s'est félicité de ce fort taux de participation. « Cette évolution positive ou, mieux, cette performance renforce la qualité et la fiabilité des données relatives aux échanges de notre pays avec l'extérieur et mérite d'être maintenue durablement », a-t-il indiqué.

FAUSTIN EHOUMAN



RENOUVELLEMENT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ / De grandes orientations données aux préfets

509 centres d'enrôlement seront ouverts sur l'ensemble du pays



Les préfets sensibilisés (Ph.E.Y)

Le renouvellement des Cartes nationales d'identité (Cni) et le lancement des activités du Registre national des personnes physiques (Rnpp) cristallisent, depuis quelque temps, l'actualité ivoirienne. Le vendredi 13 décembre 2019, ce processus attendu par une très grande frange de la population ivoirienne a été expliqué aux préfets des 108 départements que compte la Côte d'Ivoire. A la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères, au Plateau, où la rencontre s'est déroulée, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, Sidiki Diakité, a donné aux représentants du gouvernement au niveau local, les grandes orientations afin que les actions de coordinations du projet soient un succès. Très pragmatique, le ministre a parlé de l'importance de la réforme de l'état civil ivoirien et les raisons pour lesquelles le gouvernement a pris à bras le corps la question de l'identification. Sidiki Diakité a expliqué à ses collaborateurs venus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire que 16 ministères ont apporté leurs contributions à la réforme. Leurs observations et le travail abattu ont permis à celle-ci (réforme) d'être considérée comme un projet qui vient révolutionner l'écosystème de l'état civil ivoirien. Et ce, pour la simple raison, a poursuivi le ministre, qu'elle permettra au terme des actions de coordinations de maîtriser totalement la structuration de la population ivoirienne. Il a donc invité les préfets à s'impliquer pour la réussite de ce projet et permettre, par ricochet, à chacun des habitants de Côte d'Ivoire de disposer d'un titre d'identité et d'exister de façon légale. Pour mener à bien ce projet auquel tient le gouvernement comme à la prunelle de ses yeux, Mme Kéita Naba, cheffe du projet Titre d'identité et responsable à l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci),

a indiqué que 509 centres d'enrôlement seront ouverts sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de l'identification des 25 millions d'habitants vivant en Côte d'Ivoire. Mais pour cette phase de renouvellement des Cni, a-t-elle tenu à le dire, le processus utilisé sera contraire à celui de 2009. Il suffira pour chaque personne qui dispose de la Cni jaune de faire via Internet, d'apporter des modifications afin qu'elles soient prises en compte au cours du renouvellement de la nouvelle carte. Le titulaire peut également faire changer sa photo, sauf le nom de ses parents. Il a été décidé ainsi, a confié la cheffe du projet Titre d'identité, parce que de nombreux requérants s'étaient plaint de la qualité des photos qui ont illustré les Cni dont la date d'expiration a été prorogée à juin 2020. Dans le cadre du renouvellement des titres d'identification, l'usager, a-t-elle renseigné, a la possibilité de choisir son centre de retrait. Cette innovation vise à éviter le scénario des 500.000 Cni non retirées au terme du processus d'identification de 2009. La réforme a également pris en compte de nombreux aspects. La Cni, a fait savoir Mme Naba Keita, peut être demandée à partir de 5 ans si le parent le souhaite pour son enfant. « Ce n'est pas une obligation. Mais le parent peut le faire pour une question de sécurité », a justifié la cheffe du projet Titre d'identité. Bien avant Mme Naba Keita, Diakalidia Konaté, directeur général de l'Oneci, a expliqué le bien fondé du Rnpp et les innovations majeures que ce projet apporte au système d'état civil et de l'identification. Retenons de ses dires que le renouvellement des Cni vise à donner désormais un numéro national d'identification à chaque individu vivant sur le sol ivoirien. Il s'agit, à travers cette action, de ne laisser personne, a insisté M. Konaté, sur le bas coté de la route, mais aussi de permettre à l'Etat de mieux planifier le développement de la Côte d'Ivoire. Les questions posées par les préfets relatives aux actions qu'ils doivent mener sur le terrain ont trouvé réponses lors de la séance d'échanges entre les deux parties prenantes de la rencontre.

ELYSÉE YAO